

Propositions de la TASK FORCE : où en sommes-nous un an plus tard ?

Prof. Céline PULCINI
Infectiologue, Nancy

Déclaration de liens d'intérêt avec les industries de santé en rapport avec le thème de la présentation (loi du 04/03/2002) :

Intervenant : PULCINI Céline

Titre : Task force

L'orateur ne souhaite pas répondre

- Consultant ou membre d'un conseil scientifique OUI NON
- Conférencier ou auteur/rédacteur rémunéré d'articles ou documents OUI NON
- Prise en charge de frais de voyage, d'hébergement ou d'inscription à des congrès ou autres manifestations OUI NON
- Investigateur principal d'une recherche ou d'une étude clinique OUI NON

Déclarations d'intérêts de 2014 à 2016

- **Intérêts financiers : aucun**
- **Liens durables ou permanents : aucun**
- **Interventions ponctuelles : orateur (session vaccins Novartis JNI 2015)**
- **Intérêts indirects : déplacements congrès (Pfizer vaccins)**

Rapport Task force

- Finalisé juin 2015
- Remis officiellement à la Ministre de la Santé en septembre 2015
- Disponible en ligne sur le site du Ministère en français et bientôt en anglais

Délégué ministériel à l'antibiorésistance

- La Task force avait demandé un délégué INTER-ministériel
- Nomination d'un délégué au Ministère de la Santé en février 2016
- Chargé de préparer le comité interministériel
- Prof. Christian BRUN-BUISSON
- Aidé de Pierre Le Coz

Comité interministériel

- Le comité interministériel de la santé (CIS) a été créé en 2014, mais ne s'était jusque là jamais réuni.
- Le 1^{er} ministre a souhaité, le 11 décembre 2015, que l'antibiorésistance soit le 1^{er} sujet traité par ce comité.
- Le CIS devrait faire des propositions concernant la lutte contre l'antibiorésistance au second semestre 2016.
- Réunion prévue en juillet 2016 ?

Ce qui se passe

- La préparation du CIS est confiée au Comité permanent restreint (CPR), qui regroupe les directeurs d'administration centrale sous la responsabilité du DGS.
- La base des réflexions est constituée:
 - des préconisations du rapport de Jean Carlet
 - de ce qui a été fait dans les différents plans (antibiotiques, Ecoantibio, Propias)
 - des préconisations de l'OMS
- Cinq axes stratégiques, déclinés par les groupes de travail : Sensibilisation et Communication, éducation (DGS, DGAI), Bon usage, référentiels et outils, formation professionnelle (HAS, ANMV), Recherche et innovation (DGRI, DGE), Surveillance et indicateurs (ANSP, ANSES).
- *Pas de budget dédié à ce jour*

Plan antibiotiques

- Se termine fin 2016
- Évaluation par l'IGAS prévue
- Le colloque organisé dans le cadre de la journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques aura lieu le jeudi 17 novembre 2016, pour la première fois avec trois ministères, les ministères chargés de la santé, de l'agriculture et de l'environnement, et aura pour titre « Enjeux économiques de l'antibiorésistance et de sa maîtrise en médecine humaine, vétérinaire, et dans l'environnement »

En conclusion

- Il faut rester informés et mobilisés
- Et maintenir la pression pour obtenir des moyens